

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Directives 91/155 CEE & 93/112 CE - Norme NF ISO 11.014

Code du Travail : L 231-7 et arrêté du 05.01.93

### 1. IDENTIFICATION

Désignation commerciale	<b>DETONATEURS DE MINE (de sautage) ELECTRIQUES : RIODET</b>	Agréments LOM CE/Ep 96.2001,2012,2013 et LOM CE/Ep 96.2014,2015,2016
Fabricant	<b>UNION EXPLOSIVOS ENSIGN BICKFORD, Sistemas de Iniciacion, S.L.</b> Avda Del Partenon n°16, 5a planta, Campo de las Naciones, 28042 MADRID	
Téléphone	(34) 91-7220100	
Télécopie	(34) 91-7220101	
Distributeur	<b>TITANITE SA - 21270 PONTAILLER SUR SAONE</b>	
Téléphone	(33) 03.80.47.67.10	Tél. urgence : (33) 03.80.47.67.19
Télécopie	(35) 03.80.47.67.11	

### 2. INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Cet objet contient un détonateur électrique instantané contenant :

< 1 g d'explosif primaire et composition pyrotechnique

< 1 g d'explosif secondaire : pentrite

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou autres sources d'ignition.

### 4 . PREMIERS SECOURS

Dans tous les cas, consulter immédiatement un médecin.

Une détonation provoquerait des blessures et lésions par projection de particules ; demander une assistance médicale immédiate.

En cas d'inhalation des fumées issues de la détonation, évacuer la zone concernée et amener la victime à l'air libre. Si la respiration est difficile, demander une assistance médicale.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Evacuer la zone immédiatement.
- Eviter de respirer les fumées toxiques produites par l'incendie.
- Si le feu est trop proche ou commence à atteindre le produit : ne pas intervenir, mais s'éloigner rapidement au delà de la distance de sécurité nécessaire et barrer les accès. Prévenir les autorités.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Eviter toute source de flamme, de chaleur ou pouvant produire des étincelles. Ne pas fumer.

Eviter les chocs et les frictions, et les facteurs altérant la stabilité du produit.

Mettre le produit manuellement dans un emballage carton, en respectant les mesures de sécurité relatives à la manipulation et reporter l'identification du produit sur le nouvel emballage. Refermer l'emballage avec un adhésif, sans utiliser d'agrafe ou tout autre élément métallique.

Ne pas utiliser les détonateurs endommagés.

La destruction des détonateurs endommagés sera faite sous la supervision d'une personne qualifiée et conformément à la législation en vigueur.